

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2015

---

RENSEIGNEMENT - (N° 2669)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL221

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 79, substituer au mot : "attributions", le mot : "fonctions".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.